FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

Il était un roi d'Yvetot peu connu dans l'histoire.

XIX.

[illegible]

Jean Chenu commença en ces termes :

—Ce que convoitent les dames d'un certain rang, d'une certaine nature, malheureusement par trop générale, c'est le faste, l'intrigue, la coquetterie, les galants atours, les carrousels et les bals et fêtes de grand apparat, en un mot, la cour et tout ce qui s'ensuit. Elles en sont friandes, elle s'y complaisent, elles ne peuvent vivre et fleurir ailleurs que là. N'est-ce point votre avis, Seigneur Mathurin?

—Assurément,—reparti celui-ci,—elles y sont dans leur élément, ni plus ni moins que les poissons dans l'eau, que les oiseaux dans l'air.

—Or,—reprit le roi d'Yvetot,—mieux bien mon raisonnement, lequel serait digne d'être couronné par une académie. Que sont les parpaillots? Des brailleurs de psaumes à figures austères et non moins empesées que leurs fraises genevoises. Que sont les ligueurs? Des fous d'Espagnols confits en dévotion, ennemis du plaisir. Qu'est-ce que la guerre civile, et surtout religieuse? Un temps de carême, pas autre chose.... Et ce qu'il faut à ces dames, c'est précisément le carnaval.... un carnaval perpétuel. Elles regrettent le Fontainebleau de François Ier, le Louvre des Valois. Elles en rêvent jour et nuit; elles se mettraient en quatre pour ressusciter ces voluptueuses Paphos où s'ébattaient leurs mères et grand'-mères. Voilà leur politique. Elles n'en comprennent pas d'autre. Je ne suis point un savant qui procède de l'histoire, ami Mathurin; je ne suis point un astrologue lisant dans l'avenir; mais je parierais de grand cœur mon ex-couronne qu'à toutes les époques, passées, présentes et futures, ces dames ont été, sont, et seront toujours ennemies acharnées des dissensions et républiques, qui ferment les galantes arènes, partisans fanatiques de la royauté qui tient l'archet de la danse.

—Mort de ma vie,—s'écria le poète, vous parlez d'or, ami Jean Chenu; mais où diantre voulez-vous en venir?

—A cette conclusion toute simple que, s'il est des grands seigneurs désireux de voir se continuer les troubles de la Ligue, toutes leurs femmes aspirent à la paix, toutes leurs femmes sont royalistes. Et cela d'autant plus qu'elles connaissent le roi Henri IV, au moins de réputation, et qu'elles comptent sur lui pour réparer le temps perdu.... à commencer par Madame de Simier, la charmante Égérie de Villars.

—Attendez!—s'écria tout à coup Mathurin,—j'y suis..... Vous comptez sur elle pour amener à des sentiments plus doux Pompilius Brancas, pour réussir votre audience.... et, par contre coup, la mienne.

—Précisément. Il soupe ce soir, chez sa maîtresse.... et, tenez, le voilà peut-être qui arrive.

Le heurtoir, ébranlant la porte-cochère, venait de mettre en émoi l'hôtel.

Nos deux amis allèrent écarter les rideaux pour regarder dans la cour.

Les deux battants s'ouvrirent avec fracas, donnant passage à une riche litière, précédée de deux laquais portant des torches.

—Non,—dit Chenu,—ce n'est point l'amiral.... ce doit être une femme.

—Jésus Dieu!—s'écria tout à coup Mathurin, c'est elle!

—Elle.... qui?

—La belle Gabrielle!

Une femme, merveilleusement belle en ses pompeux atours, venait de descendre de la litière; elle allait disparaître par la porte d'honneur.

—Ce n'est point la belle Gabrielle,—dit Jean Chenu, elle lui ressemble beaucoup; et c'est tout simple, étant sa sœur, Julienne-Hyppolyte d'Estrées, mariée au chevalier d'Oise, frère de Villars. Encore une des nôtres, et qui semble survenir tout à point pour compléter mon système de tout à l'heure. Enragé ligueur est son mari, elle est enragée Béarnaise, quand ce ne serait que par plaisir de contrecarrer son farouche tyran. Encore un détail que j'oubliais, ami Mathurin. Règle générale : quand l'époux est d'un parti, la femme est de l'autre.... dans certains ménages surtout.... comme celui-ci. Un véritable enfer.

Mais déjà Régnier n'écoutait plus.

—Précieuse erreur!—s'écria-t-il en allant se remettre à table,—je ne fus bénis pas moins, car tu viens d'électriser mon génie. Or je me trompe fort, ou nous allons imaginer quelque trame, arachnéenne où se prendront grosses mouches. A boire! ami Jean Chenu, à boire.

Puis, après avoir bu, se plantant les deux coudes sur la table :

—Vous disiez donc que ces deux déesses, la première comme la seconde, sont toutes dévouées d'esprit comme de cœur, au roi Henri IV.

—La seconde surtout; car elle le connaît, et toutes celles-là qui l'ont vu, fut-ce même une seule fois.

—Dites également tous ceux-là. Les males comme les femmes, il les apprivoise et les conquiert du premier coup. Ah! si Villars pouvait seulement se rencontrer avec lui!

Puis, s'interrompant tout à coup, et se frappant le front :

—Tiens!...... au fait, c'est une idée, ça!.... Si nous la happions au passage?

—Y songez-vous? C'est impossible.

—N'en déplaise à Votre Majesté rien n'est plus rationnel et plus raisonnable qu'une folie. Procédons par l'absurde.

—Je devrais même pas vous écouter.....

—Bouchez-vous les oreilles, si bon vous semble..... mais débouchez cette bouteille, et, derechef, emplissez mon verre. C'est à l'heure des grandes créations que le vin nous inspire, et comme je le dis, moi-même, en certain épître.

Après grâces Dieu but, nous demandons à boire.

Il s'ingurgita lestement la rasade, et, tout en essayant du revers de sa main sa lèvre supérieure, il poursuivit :

—Par saint l'enchanteur Merlin! Votre Majesté le grand Parapharagaramus. Nous enlevons l'amiral dans les airs, mais après l'avoir préalablement plongé dans un profond sommeil, à l'aide d'un soporifique quelconque.... Eh! par le chaudron du diable, nous n'aurons pas même besoin de recourir à la sorcellerie.... J'ai tout justement dans ma poche ce qu'il nous faut..... Voilà!

Et, tout triomphant, il posa sur la table un petit flacon de lave encore couleur de feu.

—Quelle est cette drogue? — demanda Jean.

[illegible]

—Voyons, je vous écoute, allez.

—Vous souvient-il de certain assoupissement de Raoul, occasionné par les maléfices du commandeur?

—Si je m'en souviens!.... ce cher Raoul!

—D'accord. Mais la chose m'ayant semblé bizarre, et me trouvant à souper chez mon oncle avec le célèbre Ruggieri, je lui demandai, mon curieux, comment la chose était possible. Non-seulement il m'expliqua ce phénomène, mais voyant que je ne comprenais guère sadémonstration savante, il appela Diane, une chienne superbe, et il lui fit avaler quelques gouttes d'un certain philtre alambiqué par lui-même. Tout aussitôt la pauvre Diane s'endormit, et si profondément que je ne parvins pas à la réveiller. Mais, le lendemain matin, il n'y paraissait plus. Tres gaillarde, au contraire. Ce que voyant, je dis à l'alchimiste : "Donnez-moi donc une petite dose de cette essence morphéenne, j'ai comme un pressentiment que ça pourra me servir dans ma carrière diplomatique? Une inspiration, Jean Chenu.... c'était une inspiration du ciel!

Le roy d'Yvetot commençait à devenir plus attentif.

—Et c'est là ce flacon?—dit Jean Chenu en le montrant du doigt.

—Avec lequel nous endormons Villars!—acheva Mathurin non moins assurément que si la chose était déjà faite.

—Nous!.... Mais comment?

—Par l'intermédiaire de ces dames.... qui, si vos portraits sont exacts, ne demanderont pas mieux que de se prêter à la comédie. Introduisez-moi seulement auprès d'elles, et je me charge de les y décider..... la seconde notamment, celle qui ressemble à mon infante.... en cela surtout que, comme elle, sa blonde chevelure ruisselle d'un tel feu qu'elle en éclaircit le monde!

—Voyons! voyons!—fit Jean Chenu—bien que le projet se sente un peu de l'évent, trionfle au clair, comme on dit chez nous.

—Par le Cancer et le Capricorne!—s'écria Mathurin,—voilà qu'enfin vous le pr.... au sérieux!

—Je n'en suis pas encore là.... mais, cependant, à part l'exagération.....

—Exagération facile!

—Soit!.... Chercher aux poetes.

—Ne cherchons pas encore ensemble.........

[illegible]

—Ah!.... oui?... Ça viendra tout seul.

—Au moins, procédons avec ordre.

—L'ordre est la qualité de ceux qui n'en ont pas d'autres. Continuons de divaguer, au contraire.... et de bouche.... dansons nous vider de ces monstrueuses futailles qui confectionne votre ami Poupinel.

—Enfin!—s'écria Chenu qui commençait à perdre patience—enfin, supposons Villars endormi. Après!....

—Après, nous l'enlevons pour le porter, toujours sommeillant, jusqu'à la tente de Henri IV.

—Eh! pardienne! je ne demande pas mieux; mais par quel moyen?.... Comment? Vous figurez-vous qu'on nous laissera sortir de la ville avec notre capture, emmenée en triomphant arroi?

—Non!.... mais dans une simple litière.... ou mieux encore, dans une charrette quelconque..... Séries-vous homme à nous en procurer une?

—Rien de plus facile. Ici même, dans le hangar qui nous fait face, sous notre main.

—J'en conviens. Mais à la porte de la ville, on ne manquera pas de visiter notre équipage. Il faudrait que Villars fut caché, enveloppé.....

—Dans de la paille.

—Mais si l'on sonde!.... les ligueurs rouennais sont défiants, et nous ne voulons pas la mort du pécheur.

—Certes! Il faut qu'il arrive là-bas sans avaries. Imaginons autre chose.

Et Mathurin, contrevenant à sa propre loi se tourmentait la cervelle.

—Ah!—fit Chenu,—si nous avions l'esprit de Chicot, ce plus inventif de tous les fous!

—Il est mort! Il est immortel depuis dix ans! Mais nous trouverons bien nous-mêmes. Il ne nous manque plus qu'un détail.... et duquel s'agit-il, après tout? De trouver à envelopper Villars, transformé en chrysalide dans un cocon quelconque.... dans une de ces carapaces sous lesquelles les tortues savent si bien se rendre invisibles......

—Dans quoi?

—En.... tonneau, j'y suis!.... dans une des futailles à l'ami Poupinel.

—Mais comment y faire entrer?.... Qui défoncera le tonneau de telle sorte que......

—Poupinel lui-même.... C'est trouvé, vous dis-je! Eureka! comme dit le seigneur Archimède. E fatto! comme disent les Italiens! C'est fait! et superbement, je m'en vante.... Il ne nous faut plus que de l'audace.... et nous en avons..... Victoire!....

Mathurin était fou d'orgueil, et d'espoir. Mathurin resplendissait de gaîtés et de joie.

Mais, que conservent un peu plus de sang-froid, Jean Chenu laissait voir, par l'épanouissement de sa physionomie ravie, qu'il considérait maintenant le stratagème comme réalisable, et qu'il était tout prêt à s'y associer corps et âme.

Tout à coup le heurtoir de retentir une seconde fois à la grande porte de l'hôtel.

A la clarté des torches, l'amiral parut, descendu de cheval.

Mais, derrière lui, en même toile, il y avait le bonhomme Despedes.

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

Gouverneur-Gérant-Locataire et Directeur [illegible]

COMPAGNIE LYRIQUE ET DRAMATIQUE FRANÇAISE

MARCELIN ALHAIZA.... Directeur.

SAMEDI 17 Février 1866.

[illegible]

Théâtre St-Charles.

SAMEDI SOIR, 17 février.

THE MERRY WIVES OF WINDSOR, comédie de Shakespeare. M. HACKETT remplira le rôle de FALSTAFF.

Dimanche, Bénéfice de M. WHITING.

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell...... Directeurs et Prop.

Jeudi, Vendredi et Samedi,

ET

DÉMONIO,

Samedi, à midi.

Il y a un spectacle nouveau tous les soirs.

EL NIÑO EDDIE, le petit acrobate, le plus étonnant de monde marchera SUR UN FIL D'ARCHAL D'UN QUART DE POUCE, au fond de la scène au dôme de l'Académie.

MLLE ANNETTA GALLETTI, la première des danseuses du monde et la reine du ballet.

Les MENESTRELS de l'Académie, la troupe la plus parfaite qui ait encore paru devant le public.

MLLE HELOISE CLYDE et MLLE IDA TESMAN, chanteuses de nouveaux airs d'opéra.

DEMONIO, pantomime comique de A. M. HERNANDEZ; on y admire de nombreux trucs, des transformations étonnantes et le plus magnifique tableau qu'ait encore présenté la scène américaine.

Musée et Institut Zoologique DU MAJOR BURNELL,

composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No. 93 de la rue St. Charles. (en face de l'Académie de Musique.)

Les portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. L'établissement est ouvert les dimanches de 1 à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents, pour les enfants, 25 cents.

LA NATURE DEVOILÉE

—A LA—

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,

Rue ST-CHARLES, Nos 40 et 42.

Succursale du Musée d'Anatomie de New-York.—Rue St-Charles, No 40 et 42.

On peut se procurer quatre lectures importantes, intitulées "La Philosophie du Mariage", et faites au Musée de New York, en s'adressant au secrétaire de la succursale du Musée d'Anatomie de New York, aux Nos 40 et 42 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, ou en lui adressant une lettre renfermant 25 cents.

WILLCOX & GIBBS Machine à coudre,

PATENTÉE LA TIRGINIE

Bureau principal: No 5, rue St Charles.

Quelques raisons pour lesquelles Les Machines à coudre de Willcox & Gibbs SONT SUPERIEURES A TOUTES LES AUTRES:

[illegible]

No 5, rue St Charles.

BOIS DE CHAUFFAGE

de chêne, platane, frêne, olivier et cyprès.

2,000 CORDES à vendre en gros et en détail livrées à domicile.

B. PRADEL, No 44 rue St-Charles.

Dépôt de bois chicoupure Claiborne et Toulouse, en face du Vieux Bassin.

[illegible]

INSTITUTION

240, 242, 244.... Rue Remparts.... 240, 242, 244

EXTERNAT ET INTERNAT.

Mr. L. A. DE MONTLUZIN a l'honneur de prévenir MM. les pères de famille qu'il vient de succéder à M. C. Caron dans la direction de l'Institution de la rue des Remparts, [illegible]

VICTOR DUBOIS, COIFFEUR,

85 Rue Royale, entre Bienville et Conti

[illegible]

M. SOUCHON FILS,

RUE ORLEANS, entre BOURBON.

[illegible]

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES S. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

196.......RUE DU CANAL.......196

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement tout ce les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

JOHN HENRY & CO.

121 & 123... Rue de la Commune... 121 & 123

FABRICANTS

—ET—

MARCHANDS EN GROS

—DE—

BOTTES ET SOULIERS,

Destinés au commerce de la ville et de campagne.

121 & 123, rue de la Commune,

Nouvelle-Orléans—

C. W. GORDON.............. E. W. TAYLOR

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

No. 36, Est-Houston street, près Broadway.

Tenu à l'Européenne par A. Ligier.

DEJEUNERS de table d'hôte, de 9 h. à 11 1/2 h. Diners de 4 h. à 6 1/2 h.

Chambres meublées de familles et de garçons; Salons Billiards, etc.

On parle Français, Anglais et Espagnol.

PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Broderie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.

80............RUE DU CANAL...............80

Au premier, au-dessus de Bank.

Bitters Hongrois de Lukach, ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM,

SUPERIEURS à toutes les autres qualités [illegible]

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

Rue St Charles, No 55.

Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.

J. HART, Directeur.

M. J. HART, appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. [illegible]

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., Reims.

LES consignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin. [illegible]

COUTURIE FRERES.

A. CARRIERE.

Négociant Commissionnaire,

Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.

[illegible]

Ligne directe pour la France.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,

[illegible]

POUR NEW-YORK—Directement—[illegible]

Compagnie de Cabotage.

Départ, SAMEDI, 17 février, à 6 heures du soir,

POUR NEW-YORK,

Le steamer ALABAMA,

de 1re classe, capitaine Limeburner, partira du wharf, au poteau 21, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres............$50

Secondes chambres............$30

Pour fret ou passage, s'adresser à

C. L. LAUGHLAND,

Rue des Magasins, No 64.

L'ALABAMA sera suivi du

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 177 West street.

D. N. CARRINGTON, Ecr. Agent.

Ligne de steamers à basse pression et à aube entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Passage pour Galveston.........$15

Fret pour le Texas, 3/4 de taux actuel.

Le beau steamer

WM. G. HEWES,

neuf et en fer, commandant D. S. Austin, partira pour les susdits ports, DIMANCHE, 18 février, à 8 heures du matin, du pied de la rue Julia. [illegible]

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus, d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, [illegible]

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

[illegible]

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

[illegible]

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, de Helmbold

[illegible]

Embellissement du Teint.

[illegible]

L'Extrait de Salsepareille De HELMBOLD.

[illegible]

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

Vendu par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

594, Broadway, New-York

J. VILLARRUBIA,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR DE PRODUITS DE CUBA,

No 9 rue Bienville No 9

Entre Vieille-Levée et Poters.

SLARK, STAUFFER & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE QUINCAILLERIE,

FER, CLOUS, TOLE, CUIVRE, PEINTURES, HUILES, INSTRUMENTS ARATOIRES, &c.

Rue du Canal, No 71, Nlle-Orléans.

Agence de Sheet Zinc Company et pour la vente de charrues des meilleures fabriques.

GRAINES DE JARDINAGE, de Landreth Récolte de 1865.

H. HAFNER a maintenant en magasin un grand assortiment complet de graines de jardinage de D. Landreth & Son, à Philadelphie. [illegible]

H. HAFNER, rue St. Charles, No. 166, en face du théâtre St. Charles.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, [illegible]

GAUDOZ Jr, pharmacien.

B. L. MANN & CO.,

Négociants Commissionnaires et Marchands de toute espèce de Fourrures, Pelleteries, Suif, Laine, Cires, Huile de Tanneurs, Japonica, Sumac, &c.,

Rue des Magasins Nos 86 et 88.

Nouvelle-Orléans.

RAPHAEL BELTRAN, GROCER EN GROS,

Vieille-Levée No. 101, entre St-Louis et Conti.

SUCRE, Melasse, Porc, Graisse, Farine, &c., constamment en mains, en lots à la convenance des acheteurs.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Pour aller au Lac et en revenir le même cours: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE. DU LAC.

[illegible]

G. PANDELY, surintendant.

RESTAURANT St LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,

79...RUE DE CHARTRES...79

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. [illegible]

Restaurant Antoine,

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEBON,

73......RUE DAUPHINE......73

[illegible]

Rouen! Rouen!!

Pour MOBILE, via la Passe du Golfe. Le steamer CREOLE, à basse pression.

—ARRANGEMENT D'HIVER—

Pour Mobile, via la Passe de Grant.

Tous les MARDIS et VENDREDIS,

Le magnifique steamer favori

CRÉOLE,

[illegible]

LEACH & PERKINS,

Au coin des rues Carondelet et Gravier.

AVIS.—Les lettres à enveloppes étampées peuvent envoyées être reçues, en vertu des lois actuelles du bureau de poste.

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nlle Orléans et Mobile.

POUR MOBILE.

Départ SAMEDI 17 du courant, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le beau steamer

FRANCES,

neuf et en fer, Commandant A. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

[illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

[illegible]

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

[illegible]

Ligne du Grand Chemin-de-Fer des Opelousas et de l'Ouest

[illegible]

SMITH & FECOT, agents,

C. A. RICHARDS.

ETABLISSEMENT pour la mise en bouteilles de vins et d'esprits, RUE DU CAMP, No. 94, Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera toutes ses marques [illegible]

—EGALEMENT—

Les célèbres Vins et Esprits, Standard de C. A. Richards.

J. ALBERT,

NO 14, RUE BOURBON,—Au premier,

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—février 1866.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

MYRTILLE COURCELLE vs. JOHN STEWART

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,334—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JAMES McFEELY vs. ADELE TRUDEAU & A. Z. TRUDEAU.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque des CITOYENS DE LA LOUISIANE vs la demoiselle CAROLINE LAMARQUE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—20,632.

[illegible]

LA DAME S. A. SILLIVEN, épouse de CHARLES GAYARRÉ, vs FOREY AVERY & CO.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,731— [illegible]

EDOUARD WRIGHT vs JOHN LANDRIGAN ET MARTIN KENNY.

[illegible]

JULES MANOUVRIER vs JAMES H. MERRILIES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans— [illegible]

Succession de feu N. R. JENNINO [illegible]

[illegible]

MOERNON vs MARTHA JOHNSON.

CINQUIEME COUR DE District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

MOEO. INGRAM vs. R. M. DAVIS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,644— [illegible]

SUCCESSION DE FEU JOHN GEORGE PUCHTLER, DÉCÉDÉ.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,779— [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par la présente que le 26 janvier 1866, jugement a été rendu, en ladite Cour, dans le procès suivant, dans les termes et clauses suivants, savoir:

No. 15,655.

Marie-Elisabeth Mouton, femme d'Antoine Fèvre, alias Nicolin, contre son mari.

[illegible]

GUY DUPLANTIER, juge.

LOUIS J. LEFEBVRE, Député-greffier.

H. B. EGGLESTON vs. GEO. M. LOENING—No 18,714.

[illegible]

J. O. CHALON, Député Greffier.

[illegible]

O. W. AUSTIN, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

150 lots linge fait et 100 caisses chapeaux de paille.

Par E. ROGER & CO., O. Dejan, Encanteur.

SAMEDI, 17 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

150 lots de linge fait, consistant en paletots, redingotes et pantalons pour hommes, habillements pour enfants, &c, &c.

—AUSSI—

Chemises, chemises de dessous, caleçons, foulards soie, &c.

ET

100 caisses chapeaux paille, divers genres, pour hommes, femmes, enfants et hommes [illegible]

Conditions à la vente.

50 douzaines vases clyse.

PAR E. ROGER & CO., O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 17 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan No 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

50 douzaines vases clyse français.

Conditions à la vente.

TOURNE ET NEUBERGER

Coton, Farine, Chaux,

[illegible]

PAR TOURNÉ & NEUBERGER

LUNDI, 19 janvier 1866, à 11 heures du matin, il sera vendu au Brooklyn Warehouse, à Alger—

63 balles coton,

300 barils farine, pin et mélasse,

19 sacs coton.

Conditions—Payable comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Une occasion rare pour un placement.

VENTE A L'ENCAN DU THÉATRE DE L'OPÉRA DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

situé à l'angle des rues Bourbon et Toulouse, avec ses dépendances, tous les meubles, décors, la garde-robe, la bibliothèque et autres accessoires dudit Théâtre de l'Opéra.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 60 rue de Chartres.

JEUDI, 29 mars 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Théâtre de l'Opéra de la Nlle-Orléans.

LE TERRAIN sur lequel ledit théâtre est bâti, forme l'angle ouest des rues Bourbon et Toulouse, [illegible]

Termes et conditions

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Cigares, Bouquets, Gelées, &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur

[illegible]

Goëlette GREENLAND.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Beurre.......Beurre

Par D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Quincaillerie......Quincaillerie

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Succession de E. W. et W. W. Sewell.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Succession de Jno Barry

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

Succession de Mme Veuve Thérèse Conand

Vente pour opérer un partage.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans—No 26,030—

Bons de la ville de la Nlle-Orléans—Billets de banques—Actions de la Banque des Citoyens.

Scrip d'assurance et actions de la compagnie du chemin de fer de Carrollton.

Résidences de familles, grandes, bien situées et confortables.

ET TERRAINS A BATIR.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

[illegible]

—Propriétés foncières—

[illegible]

P. J. PAVY,

Facteur de Coton

ET

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

Rue Royale, No. 5.

PAR R. M. MONTGOMERY.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

importante, de jolis buggies couverts et découverts, barouches, voitures de familles, cabriolets de médecins, wagons Jerseys, beaux harnais simples et doubles, selles, brides, fouets, etc., de dames et de messieurs.

Vente à l'encan pour clore une consignation

PAR MONTGOMERY & BROS,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, MERCREDI, 21 février, à 11 heures du matin, au No 74 de la rue Carondelet, entre les rues Perdido et Poydras—

5 jolis buggies couverts

3 do découverts

2 wagons simples, abrités du soleil,

1 do Brownell, à 2 places,

1 do Express léger

3 cabriolets de médecin

4 barouches de familles,

2 wagons Jerseys,

10 jeux de harnais simples,

3 selles pour dames

10 do messieurs

—Egalement—

Un grand assortiment de robes unies et fantaisie, couvertures de chevaux, brides et martingales, mors en plaqué, peaux de chamois, fouets, brosses de chevaux, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHAISES! CHAISES!

Vente péremptoire d'une grande facture de chaises, venant d'être débarquée du navire Sabine,

VENTE A L'ENCAN,

PAR MONTGOMERY & BRO

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi 17 février, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 97 de la rue du Camp—

175 douzaines de chaises assorties, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

GRANDE VENTE DE

Marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers, chapeaux et coutellerie à l'encan, pour clore une consignation

PAR MONTGOMERY & BRO

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

—EGALEMENT—

[illegible]

MULETS MULETS

12 excellents mulets de travail, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS;

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts Est et Ouest Bouligny et Carrollton.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur

[illegible]

Premier District.

[illegible]

Deuxième District.

[illegible]

Troisième District.

[illegible]

Quatrième District.

[illegible]

Est Bouligny.

[illegible]

West Bouligny.

[illegible]

Carrollton.

[illegible]

PAR J. B. CROZAT.

SUCCESSION DE MARIE MARTHE FRANÇOISE STEPHANIE FARRAR, décédée femme de P. FOUDRAIN—No 25,712.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.

[illegible]

Grande vente de propriétés foncières

Succession d'Eliza Taylor

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

Passage de la Bourse, No 36.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches. Marchandises sèches.

PAR VINCENT & CO.,

W. P. VINCENT, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres. Il sera vendu—

300 cotés et lots de

Marchandises sèches étrangères et du pays,

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Groceries, Provisions, Liqueurs, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

[illegible]

Fromage Fromage

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Vin rouge de Narbonne en barriques

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

Bureau, No 97 rue Vieille Levée.

JEUDI, le 22 février 1866, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en débarquement de la barque Noël, [illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

Grande Vente de Marchandises sèches, Bottes, Souliers et Habillements.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.

[illegible]

AVIS AUX CHASSEURS.

Vingt-six barillets de poudre fine de chasse à l'encan.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

AUJOURD'HUI, SAMEDI, 17 du courant, à dix heures du matin, il sera vendu, à mon magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis, No. 114—

26 barillets de poudre fine de chasse, en lots à la convenance des acheteurs.

PAR RENE GUTIERREZ.

Table au marché Tremé avec le stock de groceries à l'encan.

PAR RENE GUTIERREZ encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Jolie maison neuve rue Indépendance, No 116, à un pas des chars de la rue d'Amour.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété rue Crapo No 247, près de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

MAISON CONFORTABLE A DEUX ETAGES, rue Conti, No 26—Terrains de l'autre côté du fleuve dans le Premier District et un bel ilet de terre situé à Greenville, entre le fleuve et le chemin de fer de Carrollton

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Vente péremptoire d'une magnifique résidence rue Royale, No 273.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

Magnifique magasin à étages, façade en granit, et verandah en fer à chaque étage.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Jolie propriété à l'entrée du Chemin de Gentilly, près de la Course de l'Union.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

Succession de FRANÇOIS MIGOT, No 25964,

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Jolie maison basse couverte en ardoises, No 117 de la rue de l'Union

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Une maison basse, No 38 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Moyne. Deuxième District.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Jolie maison en bois, à étage et bien finie, couverte en ardoises, située dans la rue Tonti, entre la Promenade Carondelet et la rue St Pierre.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

[illegible]

Residence confortable en briques, à étage, No 102 de la rue St. Louis—Succession du Dr. J. F. Barlet—No [illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur.

[illegible]

SUCCESSION DE JAMES KEWISH—No—

Très bonne maison cottage située dans la rue des Grands Hommes, 3me District, face au chemin de fer de la rue [illegible]

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

UNE JOLIE MAISON COTTAGE et deux terrains et jardin, sur la rue Bienville, Second District

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. Walton, encanteur.

[illegible]

Cottage chalet confortable dans le Deuxième District, dans la rue Moro, près la rue Bienville.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur.

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Maison confortable, basse et en bois, dans la rue Bagatelle, No 411, entre les rues Remparts et Bons Enfants

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,

Bureau, rue de la Douane, No 82.

[illegible]

PROPRIÉTÉS DE VALEUR

Dans le Premier District, sur les rues Rempart et Lafayette. Aussi, 175 ACTIONS du Southern Oil Company, et SCRIP du Sun Mutual Insurance Company.

Succession de Duncan B. McKennon.

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur

Bureau, rue de la Douane, No 82

[illegible]

MALADIES SECRETES.

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris [illegible]

Dépôt et Injection du Dr Ricord.

[illegible]

E. GAUDOZ